



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# **SCPI PERIAL Opportunité Europe évolue : une division du prix de part pour la rendre plus accessible**

Paris le 1<sup>er</sup> janvier 2026,

PERIAL Asset Management annonce la division du prix de part de sa SCPI PERIAL Opportunités Europe. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, le prix de souscription d'une part passe de 880 € à 44 €, soit une division par 20. Simultanément, le nombre de parts détenues par chaque associé sera multiplié par 20.

Cette opération n'entraîne aucune baisse de valeur du patrimoine pour les épargnants de la SCPI : **la valeur globale des investissements et les dividendes potentiels restent inchangés.**

### **Exemple concret**

Un associé, détenant 150 parts pour une valeur de 119 460 € (soit 150 parts x 796,40 € valeur de retrait) avant le 1<sup>er</sup> janvier 2026, détiendra 3 000 parts pour une valeur de patrimoine inchangée de 119 460 € (soit 3 000 parts x 39,82 € nouvelle valeur de retrait) après le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

La valorisation de son patrimoine, tout comme le montant de ses dividendes potentiels, restent inchangés.

### **Pourquoi cette opération ?**

Cette décision, validée par les Associés de la SCPI en Assemblée Générale au mois de juin 2025, s'inscrit dans une démarche de modernisation et d'accessibilité. Elle vise à faciliter l'investissement en abaissant le seuil minimum de souscription, et à rendre la SCPI plus attractive pour tous les épargnants.

L'opération permettra également de simplifier l'accès à certains services proposés par PERIAL Asset Management pour les Associés de PERIAL Opportunités Europe, comme l'épargne programmée : avec le prix de part divisé, un épargnant pourra se créer un programme mensuel d'épargne programmée à partir de 44 €, un montant plus accessible.

## Aucune incidence sur la valeur du patrimoine

Cette division du prix de part n'est pas une baisse de prix. La valeur intrinsèque de la SCPI et la solidité de son patrimoine sont pleinement maintenues. Toutes les dispositions techniques et réglementaires ont été prises pour garantir la transparence et la sécurité de l'opération.

PERIAL Opportunités Europe	Avant le 01/01/2026	Après le 01/01/2026
Prix de souscription	880 €	<b>44 €</b>
Nominal	650 €	<b>32,50 €</b>
Prime d'émission	230 €	<b>11,50 €</b>
Commission de souscription	9,5% HT, soit 11,40% TTC	9,5% HT, soit 11,40% TTC
Nombre de parts à la première souscription	5	5
Valeur de Retrait	796,40 €	<b>39,82 €</b>
Valeur de réalisation	678,50 €	<b>33,93 €</b>
Valeur de reconstitution	870,06 €	<b>43,50 €</b>
Capitalisation	783 620 640 €*	783 620 640 €**
Nombre de parts	890 478*	<b>17 809 560**</b>

\*Au 30/06/2025

\*\* Montants théoriques, sur la base des chiffres au 30/09/2025

## Encore plus de confort : des dividendes mensuels

À partir du 1er janvier 2026, les dividendes potentiels seront versés chaque mois, et non plus chaque trimestre. Cette nouvelle fréquence, alignée sur celle des salaires, des pensions de retraite et des remboursements de crédit, offre une meilleure adéquation avec la gestion budgétaire des clients de la SCPI. Elle permettra aux investisseurs de la SCPI PERIAL Opportunités Europe de suivre et d'intégrer plus facilement leurs distributions potentielles dans leur budget.

## Une SCPI en mouvement depuis plus de 25 ans

« Cette opération de division du prix de part, comme le passage à une distribution mensuelle des dividendes potentiels, s'inscrivent dans notre démarche de modernisation en continu de la SCPI PERIAL Opportunités Europe » explique Eric Cosserat, Président de PERIAL AM. « Elle illustre la capacité de PERIAL AM et de la SCPI à s'adapter et à créer de la valeur pour nos Associés depuis plus de 25 ans. Notre ambition est de rendre l'investissement immobilier toujours plus accessible et attractif, dans le respect des intérêts de nos clients et de nos partenaires. »

A propos du Groupe PERIAL et de ses filiales :

Le Groupe PERIAL, présidé par Éric COSSERAT, est un groupe indépendant, pure player de l'immobilier depuis près de 60 ans. Le Groupe s'organise autour de 2 métiers : la gestion d'actifs immobiliers avec PERIAL Asset Management et une activité d'investisseur-développeur avec PERIAL Investment & Development. Le Groupe PERIAL est une entreprise à mission depuis 2024 et a été certifié B-Corp en 2025.

PERIAL Asset Management, (agrée en qualité de société de gestion de portefeuille par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 07000034 en date du 16 juillet 2007 et le 22 juillet 2014 au titre de la directive 2011/61/UE délivrée par l'Autorité des Marchés Financiers) gère 5,9 Milliards d'euros au 30/09/2025, distribue des SCPI, SCI et FPCI par l'intermédiaire des CGP, banques privées, compagnies d'assurance, réseaux nationaux et investisseurs institutionnels. <https://www.perial.com/>

PERIAL Investment & Development co-investit ses fonds propres dans des actifs à fort potentiel de valorisation au travers d'opérations de reconversion. <https://id.perial.com/>

Information : Le présent document, donné à titre d'information, est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble, et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel PERIAL AM décline toute responsabilité. Ce document ne saurait constituer une publicité, ni une offre d'achat ou de vente. Il n'engage pas la responsabilité de PERIAL AM. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures.

**Contacts Presse**

**PUBLICIS -**

**PERIAL – Antoine Deshusses – [antoine.deshusses@perial.com](mailto:antoine.deshusses@perial.com) – 01 56 43 11 37**